



Mariage avec une étrangère

Par **Lucky64**, le **02/06/2025** à **21:51**

Bonjour. Je me suis marié en avril 2025 avec une femme d'origine de la republique dominicaine. Nous somme frontalier france espagne. Quand je l'ai connu elle états en règle en espagne . Comme on a décidé de ce marié elle a pas renouveler ces papier en espagne. Maintenant elle ce retrouve sans papier en espagne et en france malgré le mariage célébrer en france. Impossible de faire des démarches auprès de la soys prefecture il demande numéro étranger numéro passeport ect ...mais plus rien en règle. Besoin d'aide pour savoir comment faire pour un titre de sejour. Nous voulons vivre heureux et on a 57ans ces vraiment un mariage d'amour

Par **youris**, le **03/06/2025** à **11:09**

bonjour,
votre épouse a du présenter des documents d'identité pour se marier en France, votre épouse peut demander un nouveau passeport dans un consulatde son pays.
Le mariage ne remplace pas un titre de séjour;
salutations

Par **Lucky64**, le **03/06/2025** à **11:36**

Merci de votre réponse. Mais le problème elle est obligé de retourner dans sont pays. Et sa risque de être long pour faire passeport. Y'a til un moyen de faire cela depuis la france .
Cordialement

Par **youris**, le **03/06/2025** à **14:32**

pour cela, votre épouse doit poser la question à son consulat;

Par **Zénas Nomikos**, le **05/06/2025** à **19:46**

Bonjour,

@youris : à son *consulat* - ou à son *ambassade* - en France je présume.

Par **Marck.ESP**, le **05/06/2025 à 21:08**

Bonjour, bienvenue

Vous êtes vous renseigné pour une demande de titre de séjour "Vie privée et familiale" pour conjoint de Français ?

Par **Lucky64**, le **06/06/2025 à 10:39**

Nous tous ce que l'on veut à 57ans tout les deux ces juste vivre tranquillement et légalement. Elle est pas là pour le système français. Juste par amour. On a déjà vue un avocat mais nous disait tout ce que l'on savait car il passait sont temps sur internet. Et j'ai déjà regardé. On est un peut perdu pour les demarche. On va ce battre. Comme elle est pas en règle à la sous prefecture ses difficile de s'inscrire mais pas infesable . Le mieux aurais quel puisse avoir un passeport pour la france mais elle peut pas repartir dans sont pays . Car ses de l'argent et combien de temps pour avoir papier. Ces pas simple on cherche solution et on trouvera merci à tous